



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

31 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Epidémie de Covid-19 – nouvelles mesures pour répondre aux besoins matériels et quotidiens les plus urgents des étudiants

Le gouvernement et les établissements se mobilisent pour accompagner et soutenir les étudiants dans cette période d'épidémie et d'état d'urgence sanitaire. En plus de l'élargissement du financement des dispositifs d'aide sociale via la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation annonce le déblocage de 10 millions d'euros supplémentaires dédiés aux aides spécifiques d'urgence attribuées par les CROUS. Ce renforcement des dispositifs de soutien doit permettre des réponses immédiates aux besoins les plus urgents des étudiants.

Dans la continuité des premières décisions prises dès le début de la crise, le ministère se mobilise avec les conférences d'établissements (CPU, CDEFI, CGE et leurs membres), pour trouver des solutions concrètes aux difficultés rencontrées par les étudiants, souvent aggravées par la situation actuelle, notamment pour ceux qui, du fait du confinement, ont perdu un emploi étudiant ou un stage.

Sur proposition de la ministre et en accord avec les organisations représentatives étudiantes, les conférences d'établissements ont accepté qu'une partie de la CVEC, qui représente cette année un budget de 139 millions d'euros, puisse être mobilisée immédiatement afin de répondre aux besoins matériels les plus urgents de leurs étudiants particulièrement affectés par les conséquences de la crise.

En plus du financement d'actions en faveur de la santé étudiante, cette nouvelle utilisation de la CVEC sera ainsi prioritairement affectée :

- À la satisfaction des besoins alimentaires alors que les services de restauration universitaire ont dû être momentanément interrompus, notamment via des cartes d'achat alimentaires ou le financement d'épiceries sociales et solidaires ;
- Au financement d'outils informatiques ou d'accès Internet afin d'assurer au plus grand nombre d'étudiants un accès réel et sécurisé aux outils de formation à distance déployés par leurs établissements ;
- À soutenir financièrement les étudiants qui avaient, avant la crise, un job étudiant ou un stage gratifié dont ils dépendaient pour subvenir à leurs besoins lorsqu'ils ne bénéficient pas déjà

des dispositifs transversaux mis en œuvre par le Gouvernement (chômage partiel ou aide aux auto-entrepreneurs notamment).

Une attention particulière sera prêté aux étudiants en situation de handicap ou qui ont des problèmes de santé, ainsi qu'aux étudiants internationaux qui peuvent plus que d'autres souffrir d'un certain isolement.

Compte tenu de l'urgence sanitaire et sociale actuelle, les conditions de mise en œuvre effectives de ces nouveaux dispositifs seront simplifiées et les établissements disposant d'un fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) pourront l'utiliser afin d'octroyer des aides financières aux étudiants au-delà du plafond actuel fixé à 30%.

Par ailleurs, certains étudiants peuvent continuer d'avoir des difficultés financières, et ils peuvent recourir aux aides spécifiques. Afin d'assurer qu'aucun étudiant dans le besoin ne sera laissé de côté, Frédérique Vidal a débloqué 10 millions d'euros supplémentaires dédiés au financement des aides spécifiques d'urgence attribuées par les CROUS.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

01 55 55 99 12 / 86 90

presse-mesri@recherche.gouv.fr